

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**AMENAGEMENT DE
L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE -
Parc des Autoroutes -
Constitution d'une
servitude de passage de
canalisation souterraine
sur plusieurs propriétés
privées au profit de la
Communauté
d'agglomération du
Saint-Quentinois.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
17/03/21

Date d'affichage :
17/03/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 76

Nombre de Conseillers
votants : 76

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 24 mars 2021 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZYZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GARDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla BEHRI, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.
M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Luc COLLIER représenté(e) par M. Jean-Marc WEBER, M. Damien SEBBE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Françoise JACOB représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Paul PREVOST représenté(e) par M. Michel BONO.

Absent(e)(s) :

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Une canalisation souterraine des eaux pluviales traverse plusieurs propriétés privées dans la Zone d'Activités Economiques du Parc des Autoroutes dont l'aménageur est la SEDA.

Les propriétaires concernés ont donné leur accord afin que soit régularisée cette situation par l'établissement d'une servitude de passage à perpétuelle demeure.

Cette régularisation poursuit un objectif d'intérêt général et en conséquence aucune indemnité ne sera allouée aux propriétaires.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver au profit de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine des eaux pluviales, sur les parcelles suivantes :

- À SAINT-QUENTIN, lieudit « Le Dessus du Champ Bossu », parcelle cadastrée section ZR n°185 appartenant à la SCI NR 36 (avec faculté de substitution) d'une part,
- À SAINT-QUENTIN, lieudit « Le Dessus du Champ Bossu », parcelles cadastrées section ZR n°190, 191 et 193 appartenant à la SEDA (avec faculté de substitution), d'autre part.

2°) de préciser que l'acte sera rédigé par Maître FEUILLETTE-CADENNE, notaire à SAINT-QUENTIN et que tous les frais relatifs à cette régularisation seront supportés par la SEDA, aménageur de la ZAE du Parc des Autoroutes.

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes relatifs à cette affaire qui en seront la suite ou la conséquence.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour et 3 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Sylvie SAILLARD, Nathalie VITOUX

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210324-52917-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

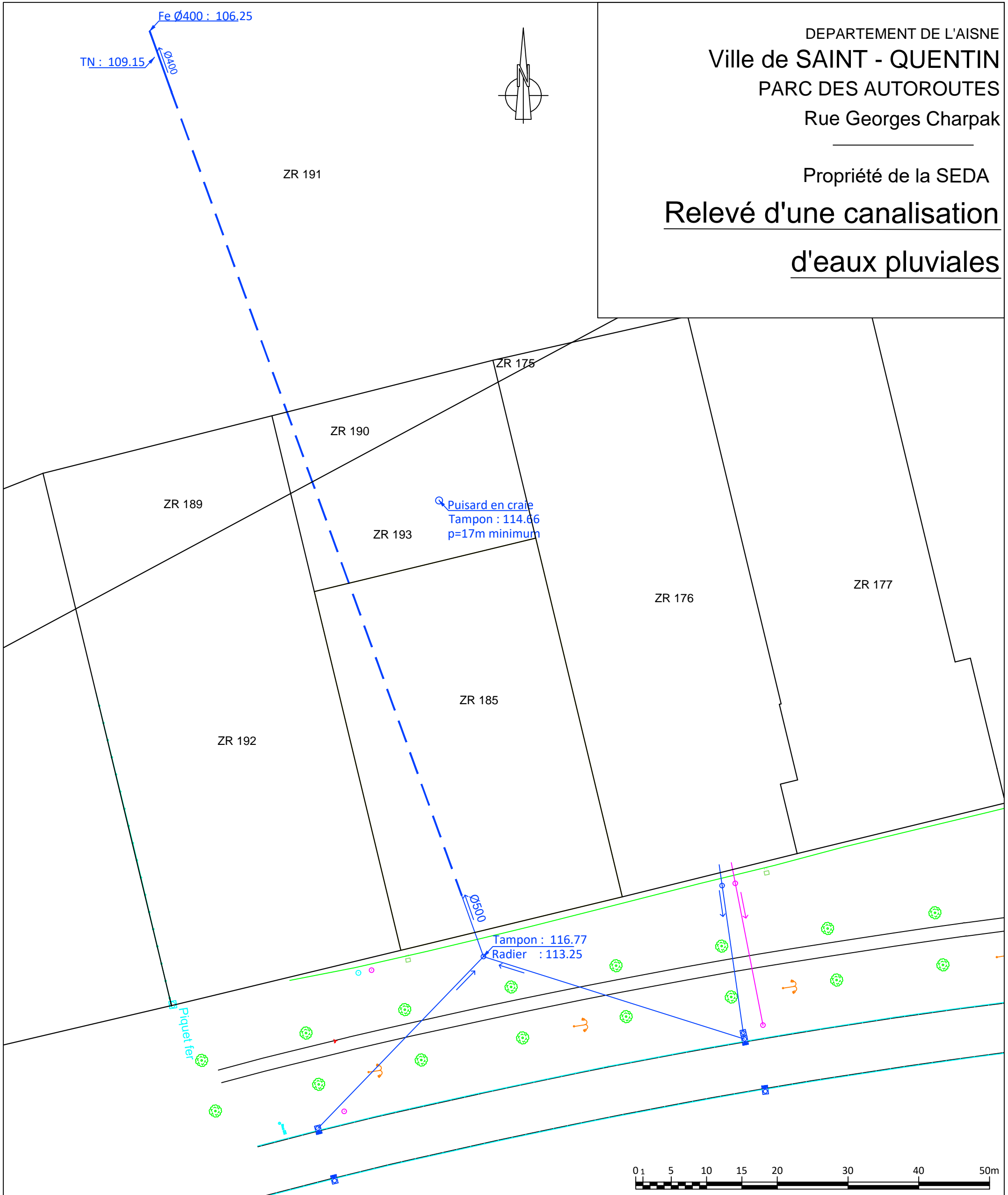
Réception par le préfet : 31 mars 2021

Publication : 31 mars 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Propriété de la SEDA

**Relevé d'une canalisation
 d'eaux pluviales**



Planimétrie et altimétrie rattachées en CC49 par système TERIA

Enr : S9893	N° Dossier : 200396	DATE : 2 décembre 2020 Mise à jour : 2 mars 2021 (n° de cadastre)	200396--relevé_cana.dwg C.I.G.
RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX		LIEUDIT : parc des autoroutes PARCELLES : ZR 185, 190, 191, 193	Echelle : 1/500



Pascal LEDUC - Géomètre Expert Foncier

84, Rue Jean-Jaurès
 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS
 Tel. 03.23.07.12.61 Fax 03.23.07.12.23

55, Rue de Lunéville
 02100 SAINT QUENTIN
 Tel. 03.23.05.86.20 Fax 03.23.05.86.26

56, Rue du Général Foy
 80400 HAM (Somme)
 Tel. 03.23.81.53.10 Fax 03.23.05.86.26